



## Municipalité de Boileau

---

Le scrutin pour les élections municipales 2021 aura lieu le **dimanche 7 novembre 2021**. Le vote par anticipation se déroulera quant à lui le **dimanche 31 octobre 2021**.

La directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité est d'office la présidente d'élections. Pour la municipalité de Boileau, il s'agit de madame Cathy Viens. Vous pouvez la rejoindre au **819 687-3436, poste 1002** ou par courriel à [cviens@boileau.ca](mailto:cviens@boileau.ca).

\*\*\*\*\*

Vous désirez vous porter candidat? Voici quelques liens et documents à consulter afin de vérifier si vous êtes éligible et vous renseigner sur ce que signifie devenir membre d'un conseil municipal:

Site internet "**Je me présente! Élections municipales 2021**" du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec

[Élections municipales 2021 \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Pour obtenir le formulaire de déclaration de candidature, veuillez passer à la mairie durant les heures d'ouverture.

La période de dépôt de candidature est **du 17 septembre au 1er octobre 2021**.

\*\*\*\*\*

Pour toutes autres informations sur l'élection municipale, cliquez sur le lien suivant:

<http://boileau.ca/election-municipale-2021/>